

**LA SITUATION DE L'HISTOIRE
DES SCIENCES DE L'HOMME EN FRANCE**
(COLLOQUE DE DÉFINITION DU C.N.R.S. ET CRÉATION D'UNE SOCIÉTÉ SCIENTIFIQUE)

En avril 1986 un colloque organisé par le C.N.R.S. et la création de la Société française pour l'histoire des sciences de l'homme ont tenté de donner un statut et de meilleures conditions de travail aux chercheurs, jusqu'à présent dispersés, qui travaillent dans ce domaine.

Les 14 et 15 avril 1986, s'est réuni à Paris, dans la grande salle de conférences du C.N.R.S., un colloque placé sous la direction de M. Maurice Caveing, directeur scientifique adjoint du Département des sciences de l'homme et de la société du C.N.R.S., chargé de l'histoire des sciences. Il avait été organisé par Alain Drouard, chargé de recherche au C.N.R.S., et Bernard-Pierre Lécuyer, directeur de recherche au C.N.R.S. C'était l'aboutissement d'une préparation qui avait duré environ un an, et à laquelle avait été associé un comité d'organisation de vingt-cinq membres représentant les différents secteurs concernés.

Les objectifs du colloque étaient, premièrement, de fournir un « état des lieux » de l'histoire des sciences sociales et humaines en France dans les différents domaines ou disciplines, deuxièmement, d'établir une comparaison détaillée avec la situation dans différents pays étrangers, et troisièmement d'émettre des recommandations pour améliorer la situation française soit au C.N.R.S., soit dans les autres institutions de recherches (Universités, Grands établissements). Sans exclure *a priori* les considérations épistémologiques, le but premier du colloque était de définir une politique et de proposer des perspectives scientifiques permettant de donner aux chercheurs dans ce domaine la possibilité d'avoir une place clairement définie dans le système de la recherche en France, et d'améliorer leurs possibilités de travail. Étant donné ces objectifs précis, la formule du colloque fermé a été adoptée¹.

Pour préparer le colloque, le Comité d'organisation avait décidé qu'un rapport sur l'état actuel des recherches dans chacune des différentes disciplines

1. Le caractère fermé du Colloque a toutefois été très relatif, puisque près de 200 invitations ont été lancées. Les séances elles-mêmes ont réuni en moyenne environ 80 personnes.

concernées serait établi par un spécialiste. Les disciplines suivantes ont été retenues : anthropologie physique, anthropologie sociale, archéologie, démographie, géographie, historiographie, linguistique, psychologie, psychologie sociale, science économique, sciences politiques et juridiques, sciences de la littérature, sociologie, statistique.

Le colloque lui-même a comporté trois parties. La matinée du 14 avril, présidée par M. Marc Augé, président de l'École des hautes études en sciences sociales, a été consacrée à la présentation et à la discussion d'un rapport de synthèse de M^{me} Sophie Fischer (linguiste E.H.E.S.S.), élaboré à partir des textes préparatoires. L'après-midi du même jour, présidé par le professeur C.C. Gillispie, de l'Université de Princeton (États-Unis), a été occupé par une table ronde sur la place de l'histoire dans différents domaines ou disciplines des sciences sociales et humaines. Elle a réuni Olivier Dumoulin (histoire de l'histoire), Benjamin Matalon (psychologie sociale), Paul Mengal (psychologie) et Pierre Favre (science politique).

La deuxième journée, présidée par M. Jean Leclant, secrétaire perpétuel de l'Académie des inscriptions et belles-lettres et professeur au Collège de France, a été consacrée à un échange de vues sur les problèmes épistémologiques et institutionnels de l'histoire dans les différentes disciplines représentées, et sur quelques propositions avancées pour tenter de résoudre les problèmes soulevés.

Les débats ont porté sur les différences de l'institutionnalisation entre les secteurs ou les disciplines, selon des indicateurs simples tels que l'existence d'une société nationale ou internationale, ou d'une revue spécialisée, en liaison avec des pratiques cognitives différentes. Ont aussi été évoquées les politiques, différentes selon les disciplines, des organismes d'évaluation des chercheurs, certains encourageant la recherche historique, d'autres considérant avec méfiance ceux qui abandonnent la recherche au sens habituel pour se consacrer à l'histoire. À ce propos, on retiendra la déclaration de la direction du C.N.R.S. affirmant qu'il est légitime qu'un chercheur puisse consacrer une partie de son temps à l'histoire de sa discipline, à condition que cela n'empêche pas qu'il soit évalué comme ses collègues.

Un autre thème débattu a été de savoir qui doit faire de l'histoire des sciences, et pour qui : des historiens s'adressant à d'autres historiens, ou aux praticiens des disciplines en cause, des spécialistes s'adressant à leurs collègues... ? À quelles conditions ces spécialistes peuvent-ils faire de la bonne histoire ? Le colloque n'a évidemment apporté de réponse définitive à aucune de ces questions, mais la nécessité d'un regroupement et d'un lieu de rencontre et de collaboration a été fortement exprimée.

C'est pourquoi, prenant conscience grâce au colloque du nombre important de chercheurs isolés et de l'absence d'informations réciproques, un certain nombre de participants ont décidé de fonder une association selon la loi de 1901, la Société française pour l'histoire des sciences de l'homme, dont l'assemblée constitutive s'est tenue immédiatement après la dernière séance du colloque.

Cette société a pour président Benjamin Matalon, pour vice-présidents

M^{me} Erika Apfelbaum, MM. Sylvain Auroux, Jean Jamin, Philippe Pinchemel, Paul Rabinow. Le secrétaire général est Bernard-Pierre Lécuyer, le secrétaire général adjoint Bruno Helly, le trésorier Alain Drouard.

La Société française pour l'histoire des sciences de l'homme (S.F.H.S.H.) veut être, en liaison avec des sociétés étrangères, un lieu de discussion et de circulation de l'information. Elle cherchera à regrouper tous ceux qu'intéresse l'histoire — qui archivent les documents (y compris ceux du temps récent ou présent) pour appuyer l'étude des modèles explicatifs utilisés autrefois et l'analyse de leurs processus d'évolution et éventuellement leurs causalités. L'épistémologie sera aussi présente, comme mise en perspective critique et analytique des procédures cognitives.

La Société s'intéressera à l'ensemble des Sciences de l'homme (anthropologie physique, ethnologie, archéologie, histoire, démographie, psychologie, psychologie sociale, sociologie, criminologie, théorie économique, et la liste n'est pas limitative) sans exclure, bien au contraire, l'étude des interfaces avec les sciences formelles, de la matière, de la vie et de la nature.

La Société s'est fixé pour première tâche de transformer l'ensemble des textes produits à l'occasion du Colloque (rapports préparatoires ou contributions personnelles) en un volume homogénéisé dans la présentation et assorti de bibliographies critiques sélectives susceptibles de toucher un public plus vaste que celui des seuls spécialistes.

Par la suite l'intention de la Société est d'organiser régulièrement des colloques d'intérêt général dont le premier pourrait avoir lieu fin 1987. Deux suggestions ont déjà été faites :

- 1) L'institutionnalisation des sciences de l'homme dans le « long » XIX^e siècle (1770-1930).
- 2) Les sciences de l'homme au tournant des XIX^e et XX^e siècles.

D'autres thèmes possibles pour fin 1987 seront sollicités auprès des futurs adhérents. La Société espère adresser une lettre d'information fin 1986 et mettre sur pied un bulletin semestriel dont le n° 0 paraîtrait au cours du 1^{er} semestre 1987.

Par ces moyens, la Société française d'histoire des sciences de l'homme veut favoriser les échanges, y compris avec l'étranger, dans un domaine particulièrement éclaté, et contribuer ainsi à la constitution d'un véritable milieu de recherche qui n'existe encore que de manière potentielle. Vis-à-vis de l'extérieur, elle veut démontrer de façon tangible l'existence de ce domaine de recherche, en faire connaître les travaux et les résultats, ainsi que les problèmes et les difficultés.

Alain DROUARD,
C.N.R.S., Paris.

Bernard-Pierre LÉCUYER,
C.N.R.S., Paris.

Benjamin MATALON,
Université de Paris-VIII.